

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	16 (1908)
Heft:	4
Rubrik:	Assemblée des délégués de la Société suisse de la Croix-Rouge, à Genève, les 30 et 31 mai 1908

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sion est qu'il importe d'éviter autant que possible les amputations.

Jean-Frédéric Esmarch était un des plus beaux hommes, plusieurs disent le plus bel homme de l'Allemagne. Ses magnifiques favoris blonds où l'âge avait semé des fils d'argent, se reconnaissaient de loin. Sa démarche élégante et noble, la tenue de la tête et du corps le faisait prendre pour un ancien officier de cavalerie ou pour un grand propriétaire terrien des provinces orientales.

Il avait épousé, en 1872, la princesse Henriette de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg, qu'il avait soignée. Cette union le fit oncle de l'héritier du trône qui est devenu l'empereur Guillaume II. Le mariage fut d'entre les plus heureux. Chaque fois que l'empereur et l'impératrice d'Allemagne allaient à Kiel, une de leurs premières visites était pour « M. le professeur-oncle », et celui-ci rendait aussitôt l'amical honneur qui lui

était fait. Le couple von Esmarch, car il avait été anobli, était aussi dans les termes de la plus grande intimité avec le prince Henri de Prusse et sa famille.

Le livre que von Esmarch publia en 1882 : *Premiers secours à donner en cas d'accident* facilita beaucoup le travail des différentes sociétés de samaritains en mettant entre les mains des membres de ces associations un manuel simple, de compréhension facile, et qui se répandit bientôt sur toute la surface du globe.

En peu de temps le guide publié par Esmarch, et traduit en 25 langues, arriva à sa vingtième édition; il est encore à l'heure qu'il est le modèle d'après lequel tous les cours de samaritains sont donnés en Allemagne.

Esmarch peut donc être considéré comme le père du secourisme, et la Croix-Rouge lui doit de ce fait une grande reconnaissance.

Assemblée des délégués de la Société suisse de la Croix-Rouge, à Genève, les 30 et 31 mai 1908

La date de l'assemblée des délégués a été fixée pour cette année, au 31 mai. Nos lecteurs savent que la séance doit avoir lieu à Genève. La réception sera digne de la grande cité romande, et nous savons que depuis plusieurs semaines déjà, la Société de la Croix-Rouge genevoise s'occupe activement de régler les détails de l'organisation de cette fête.

Le 18 mars, en effet, la Société organisait un concert à la salle de la Réformation, dont le bénéfice (on parle de plus de 500 francs!) doit servir à couvrir les frais de la réception des 30 et 31 mai. Le programme-affiche de ce concert, composé par MM. H. Méroz et M.

Dunant, porte en vedette une croix rouge composée en caractères d'imprimerie et donnant les détails du programme. Nous y relevons les noms de virtuoses connus, tels que M^{me} Gardy-Bachofen, MM. van Laar, Gollner et Ketten, artistes qui ont bien voulu prêter leur gracieux concours aux organisateurs.

La réception du 30 mai au soir aura lieu dans les salons de la Société littéraire, à la Corraterie, en face du musée Rath. La carte de fête donnera droit à assister à une représentation cinématographique au cirque; les meilleures places seront réservées aux délégués pour lesquels ont fera défiler sur la toile des

vues spéciales en rapport avec l'œuvre de la Croix-Rouge.

La journée officielle, le dimanche 31 mai, se passera dans le parc des Eaux-Vives où auront lieu la séance et le banquet. Le coquet petit théâtre du Parc, qui contient plus de 400 places, servira aux délibérations du matin. Deux communications très intéressantes y seront entendues : l'une de M. le Dr P. L. Dunant (frère cadet de Henri Dunant) sur les *Oeuvres de bienfaisance à Genève*, avec plusieurs tableaux graphiques qui rendront cette conférence plus facilement intelligible aux délégués de langue allemande; l'autre du Dr Odier, sur le *Traitemennt du cancer*,

question dans laquelle ce jeune médecin s'est spécialisé depuis plusieurs années.

Le banquet aura lieu sur la terrasse du Parc d'où l'on jouit du panorama idéal de la rade de Genève et du Jura. Le repas sera servi sous une grande tente; en cas de pluie, les délégués banqueteront dans la vaste salle attenante au théâtre.

Ces quelques renseignements qu'a bien voulu nous fournir le Comité d'organisation genevois, nous font bien augurer de l'assemblée des délégués de cette année, et nous espérons que de toute la Suisse, les participants viendront nombreux afin d'apprendre une fois de plus que l'hospitalité genevoise n'est pas un vain mot!

A l'occasion du 80^{me} anniversaire de M. Henri Dunant

C'est le 8 mai 1828 qu'est né à Genève M. Jean-Henri Dunant; le fondateur de la Croix-Rouge va donc atteindre dans quelques jours ses quatre-vingts ans.

Dès son adolescence Dunant s'occupa d'œuvres charitables : avant de se consacrer aux blessés de la guerre, il se dévoua aux vaincus de la paix. Caractère généreux, affable, enthousiaste et chevaleresque, dès sa jeunesse il fit sienne la cause des pauvres, des déshérités, des opprimés.

Les questions de fraternité universelle, de bonne entente entre les nations et entre les individus le préoccupèrent constamment; son esprit large plana au-dessus des divergences de race; son énergie, son activité incessante, ses remarquables dons d'organisation le servirent admirablement dans l'accomplissement de la tâche qu'il s'était tracée: secourir les blessés et les malades des armées en campagne.

L'œuvre qu'Henri Dunant a accomplie demeurera l'une des plus grandes, l'une des plus fécondes, l'une des plus désinté-

ressées de la civilisation moderne, car c'est grâce à un travail acharné, à une foi inébranlable en la justesse de la cause défendue par lui, qu'en 1863 il parvint à fonder la Croix-Rouge, et qu'il put, secondé par ses amis de Genève, provoquer la conférence de laquelle sortit la Convention de Genève, en 1864.

A cette activité philanthropique Dunant laissa la plus grande partie de sa fortune, et pendant près de trente ans on n'entendit plus guère parler de cet homme qui vivait presque dans la gêne pour avoir tout donné à la réalisation de son admirable idée.

En 1896, il se forme à Stuttgart un Comité qui lui vient en aide; en 1897 le Congrès international des médecins réunis à Moscou, lui confère un prix d'honneur et le Conseil fédéral suisse lui accorde le prix Fendt. En 1901, Henri Dunant se voit attribuer le prix Nobel pour la paix, et l'Université de Heidelberg lui accorde le titre de docteur, *honoris causa*.